



La rentrée scolaire 2011

— Communiqué de presse

Fribourg, le 12 août 2011



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport DICS
Direktion für Erziehung, Kultur und Sport EKSD

La rentrée scolaire 2011

La rentrée scolaire a lieu, cette année, le jeudi 25 août dans les écoles enfantines, primaires et du cycle d'orientation de l'ensemble du canton, à l'exception de la région ABGRU (Agriswil, Büchslen, Gempenach, Ried, Ulmiz), Kerzers et Fräschels dont le calendrier est proche de celui du canton de Berne. Pour cette région, l'année scolaire aura commencé le lundi 22 août déjà. Les élèves de l'enseignement secondaire du deuxième degré de formation générale (collèges, écoles de commerce et écoles de culture générale), quant à eux, retourneront en classe le lundi 5 septembre.

Ce sont finalement **42'875** élèves des 107 cercles scolaires des degrés préscolaire et primaire, des 21 écoles du cycle d'orientation, de l'enseignement spécialisé et des 6 établissements du secondaire 2, qui regagnent les bancs d'école lors de cette rentrée 2011. Sont compris dans ces chiffres, les élèves fribourgeois du Gymnase intercantonal de la Broye (GYB) qui recommencent le lundi 29 août.

Table des matières

1. Evolution du nombre de classes et d'élèves	3
1.1 Ecole enfantine	3
1.2 Ecole primaire	4
1.3 Cycle d'orientation	4
1.4 Enseignement spécialisé	5
1.5 Enseignement secondaire du deuxième degré (S2)	5
1.6 Tableau récapitulatif: nombre de classes et d'élèves	6
<hr/>	
2. Tendance pour les années futures	7
<hr/>	
3. Situation de l'emploi	8
3.1 Ecole enfantine et primaire	8
3.2 Cycle d'orientation	8
3.3 Ecoles du secondaire supérieur	8
<hr/>	
4. Principales nouveautés de la rentrée scolaire	9
4.1 Dossiers transversaux francophones et alémaniques	9
4.2 Enseignement obligatoire - partie francophone	11
4.2.1 Ecole enfantine et primaire	11
4.2.2 Cycle d'orientation	14
4.3 Enseignement obligatoire – partie alémanique	15
4.3.1 Thèmes transversaux de la scolarité obligatoire	15
4.3.2 Ecole enfantine et primaire	16
4.3.3 Cycle d'orientation	16
4.4 Enseignement spécialisé	16
4.5 Enseignement secondaire du deuxième degré	17

1. Evolution du nombre de classes et d'élèves

Sous réserve de modifications qui pourraient intervenir en raison d'arrivées récentes, de déménagements, de renoncements à fréquenter des classes qui ne relèvent pas de la scolarité obligatoire, la situation se présentera de la manière suivante:

1.1 Ecole enfantine

Au plan cantonal, ce sont quelque **5'416 élèves** répartis dans **300.2 classes**, soit une moyenne de 18 élèves par classe, qui fréquentent l'école enfantine. Globalement, le nombre d'élèves (+ **229 élèves**) et le nombre de classes (+ **15.8 classes**) ont continué à augmenter en raison de l'introduction partielle des deux années d'école enfantine.

a) Dans la partie francophone du canton

- **Ouvertures de classe enfantine à 1 degré**, représentant **3 classes** à: Noréaz-Ponthaux / Châtonnaye-Torny / Gruyères-Epagny.
- **Fermetures de classe enfantine à 1 degré**, représentant **8 classes** à: Fribourg-Auge-Neuveville / Fribourg-Vignettaz / St-Aubin-Vallon / Matran / Billens-Hennens-Romont / Vuisternens-dt-Romont / Broc-Botterens / Bulle-La Condémine-Morlon.
- **L'école enfantine à deux degrés** est désormais effective dans les cercles suivants: Arconciel-Ependes, Attalens, ACER (Auboranges, Chapelle, Ecublens, Rue), Autigny-Chénens, Barberêche, Bas-Vully et Haut-Vully, Belfaux-Autafond, Bossonnens, Broc-Botterens, Châbles-Cheyres-Font, Châtel-St-Denis, Cheiry-Prévondavaux-Surpierre-Villeneuve, Corminboeuf, Corpataux-Magnedens-Rossens, Cottens, Cressier-sur-Morat, Cugy, Domdidier, Dompierre-Russy, Estavayer-le-Lac, Farvagny, Fétigny-Ménières, Givisiez, Granges-Paccot, Grolley, Hauterive, Haut-Intyamont, La Sonnaz, La Verrerie, Le Châtelard-Massonnens-Grangettes, Le Flon, Le Glèbe, Le Pâquier, Lully-Châtillon, Matran, Mézières, Morat, Murist-Vuissens, Neyruz, Nuvilly-Les Montets, Pont-en-Ogoz, Prez-vers-Noréaz, Remaufens, Riaz, Romont, St-Aubin-Vallon, St-Martin, Semsales, Siviriez, Sorens, Treyvaux, Ursy, Vaulruz, Vernay, Villars-sur-Glâne, Villaz-St-Pierre, Vuadens (en souligné, les cercles scolaires qui introduisent la deuxième année à cette rentrée scolaire).
- Il se peut que l'introduction de la nouvelle formule de l'école enfantine ne génère pas nécessairement l'ouverture de nouvelles classes. En revanche, dans les cercles scolaires suivants, **22.5 nouvelles classes ont été ouvertes**: Bas-Vully et Haut-Vully (3) / Belfaux-Autafond / Givisiez / Châbles-Cheyres-Font / Nuvilly-Les Montets/ Vernay / Villars-sur-Glâne-Les Rochettes / Hauterive / ACER (Auboranges, Chapelle, Ecublens, Rue) / La Verrerie / Le Châtelard-Massonnens-Grangettes / Le Flon / Mézières / St-Martin / Ursy / Châtel-St-Denis (5) / Pont-en-Ogoz.

Au total, à la rentrée scolaire, la situation de l'école enfantine francophone sera la suivante: **4'021 élèves pour 224 classes**, soit une moyenne de 18 élèves par classe. Par rapport à l'année scolaire 2010/11, on compte quelque **296 élèves et 17.5 classes de plus**.

b) Dans la partie alémanique du canton

- **L'école enfantine à deux degrés** est désormais effective dans les cercles suivants : ABGRU, Alterswil, Bösinggen, Brünisried, Courtepin, Dürdingen, FOS Freiburg, Galmiz, Gurmels, Heitenried, Jaun, Jeuss-Lurtigen-Salvenach (JLS), Kerzers-Fräschels, Murten, Plaffeien-Oberschrot-Zumholz (POZ), Plasselb, Rechthalten, St. Antoni, St. Silvester, St. Ursen, Schmitten, Tifers, Ueberstorf, Wünnewil-Flamatt.

-
- Il n'y a pas **d'ouverture de classe enfantine à 2 degrés** pour cette rentrée scolaire.
 - **Fermetures de classe enfantine à 2 degrés**, représentant **2.7 classes** à: Flamatt / Tafers (1) / Gurmels (0.7).
 - **Ouvertures de classe enfantine à 1 degré**, représentant **1 classe** à: Freiburg-Schönberg.

A la rentrée scolaire, les effectifs de l'école enfantine pour la partie alémanique seront les suivants : **1'395 élèves pour 76.2 classes**, soit une moyenne de 18.3 élèves par classe. Le nombre total d'élèves a diminué de **67 unités** et le nombre de classes de **1.7**.

1.2 Ecole primaire

—

Au plan cantonal, ce sont **19'962 élèves** répartis dans **1'035.8 classes**, soit une moyenne de 19.3 élèves par classe, qui fréquentent l'école primaire. Globalement, le nombre d'élèves (**+ 315 élèves**) et le nombre de classes (**+ 14.2 classes**) ont augmenté. On constate une augmentation dans les deux parties linguistiques.

a) Dans la partie francophone du canton

- **Ouvertures**, représentant **18 classes** à: Cressier-sur-Morat (0.5) / Givisiez / Domdidier / Estavayer-le-Lac / Nuvilly-Les Montets / Avry / Villars-sur-Glâne-Les Rochettes / Villars-sur-Glâne-Villars-Vert / Hauterive (0.5) / Romont (2) / Bossonnens / Semsales / Sorens / Vuadens / Broc-Botterens / Bulle-La Condémine-Morlon / Bulle-La Léchère (2).
- **Fermetures**, représentant **10 classes** à: Bas-Vully et Haut-Vully / Cressier-sur-Morat / Fribourg-Auge-Neuveville / Farvagny-Vuisternens-en-Ogoz / Le Mouret / La Roche-Pont-la-Ville / Pont-en-Ogoz / Gruyères-Epagny / Haut-Intyamon / Le Pâquier.

A la rentrée scolaire, la situation de l'école primaire francophone sera la suivante: **15'121 élèves pour 788 classes**, soit une moyenne de 19.2 élèves par classe. Par rapport à l'année scolaire 2010/11, on compte **152 élèves et 8 classes de plus**.

b) Dans la partie alémanique

- **Ouvertures**, représentant **9.7 classes** à: Tafers / Jeuss-Lurtigen-Salvenach / St. Silvester / Flamatt (1) / Murten / Schmitten (2) / Düdingen (1.2) / Bösing (0.5).
- **Fermetures**, représentant **3.5 classes** à: Plaffeien-Oberschrot-Zumholz (POZ) / FOS Freiburg / FOS Courepin (1) / Ueberstorf (0.5).

A la rentrée scolaire, la situation de l'école primaire alémanique sera la suivante: **4'841 élèves pour 247.8 classes**, soit une moyenne de 19.5 élèves par classe. Par rapport à l'année scolaire 2010/11, on compte **163 élèves et 6.2 classes de plus**.

1.3 Cycle d'orientation

—

Au total, ce sont quelque **10'811 élèves** répartis dans **541.5 classes**, soit une moyenne de 20 élèves par classe. Globalement, on constate une **augmentation de 14 élèves et de 1.5 classes**. Dans la partie francophone, il y a 225 élèves en plus et dans la partie alémanique, 211 en moins.

a) Dans la partie francophone

- **Ouvertures**, représentant **7.5 classes** au: CO d'Estavayer, CO de Jolimont, CO de La Tour-de-Trême (2.5), CO de Morat et CO de Sarine Ouest (2).
- Il n'y a pas de **fermeture de classe au CO** pour cette rentrée scolaire.

Par rapport à l'année scolaire 2010/11, on enregistre une augmentation de **225 élèves** et l'ouverture de **7.5 classes supplémentaires**. Pour l'ensemble du CO francophone, ce sont **8'192 élèves** qui sont répartis dans **388.5 classes**, soit une moyenne de 21.1 élèves par classe.

Les classes de la 1^{re} gymnasiale de Romont regroupent 40 élèves répartis dans 2 classes (68 élèves répartis dans 3 classes en 2010/11). Elles sont rattachées au CO de la Glâne en ce qui concerne leur fonctionnement, mais leurs effectifs sont additionnés à ceux des gymnases dans le tableau figurant ci-dessous.

b) Dans la partie alémanique

➤ **Ouvertures**, représentant **1 classe** au: OS Wünnewil.

➤ **Fermetures**, représentant **7 classes** au: DOS Freiburg, OS Düdingen, OS Plaffeien, OS Gurmels, OS Murten (1) et OS Tafers (2).

Par rapport à l'année scolaire 2010/11, on compte **211 élèves et 6 classes en moins**. Au total, cela représente **2'619 élèves et 153 classes**, soit une moyenne de 17.1 élèves par classe pour la partie alémanique.

1.4 Enseignement spécialisé

—

Une réponse aux besoins spécifiques de tous les enfants signalés pour l'enseignement spécialisé a pu être trouvée. Les onze écoles spécialisées comptent 768 (761 en 2010/11) élèves francophones et 133 (131) élèves alémaniques; elles ont atteint leur pleine capacité d'accueil.

Les services d'intégration apportent un soutien à 222 (208) élèves francophones et 113 (113) élèves alémaniques. Des services d'intégration spécialisés apportent un soutien à 20 (19) élèves malentendants et sourds francophones, 6 (6) élèves malentendants et sourds germanophones ainsi qu'à 3 (3) enfants malvoyants francophones et 6 (6) élèves malvoyants germanophones. Sous l'impulsion des travaux liés à la réforme de l'enseignement spécialisé, initiée par l'entrée en vigueur de la RPT, 20 (24) élèves supplémentaires souffrant de déficits importants sont intégrés dans les classes de l'école primaire régulière avec un soutien individuel. Quatre (4) élèves domiciliés dans une même commune poursuivront leur scolarité dans une classe régulière conduite par un enseignant titulaire et un enseignant spécialisé à temps plein. Au total, 394 (383) enfants bénéficient de mesures d'intégration.

1.5 Enseignement secondaire du deuxième degré (S2)

—

L'effectif des élèves des écoles secondaires du 2^e degré a augmenté de 211 unités. Cette augmentation est due à la croissance démographique ainsi qu'à l'ouverture de deux classes Passerelle maturité professionnelle - hautes écoles universitaires, désignée communément par l'appellation Passerelle Dubs. Cette nouvelle voie de formation, ouverte au Collège St-Michel, sera suivie:

➤ par 25 francophones (1 classe) et 10 alémaniques (1 classe);

Le Gymnase intercantonal de la Broye, à Payerne, a atteint son rythme de croisière. Les effectifs des élèves fribourgeois se sont néanmoins accrus de 116 d'unités spécialement à l'école de commerce et de culture générale. Les élèves inscrits à la maturité spécialisée dans cet établissement sont au nombre de 20.

A la rentrée 2011, les écoles secondaires du deuxième degré compteront 255.5 classes pour 5785 élèves. Sont également compris dans ces effectifs les 40 élèves des 2 classes de 1^{re} année gymnasiale du CO de la Glâne, à

Romont.

	2010/11	2011/12	Variations
	Classes / Elèves	Classes / Elèves	Classes / Elèves
Ecoles enfantines	284.4.8 / 5'187	300.2 / 5'416	+ 15.8 / + 229
Ecoles primaires	1'021.6 / 19'647	1'035.8 / 19'962	+ 14.2 / + 315
Cycle d'orientation	540.0 / 10'797	541.5 / 10'811	+ 1.5 / + 14
Enseign. spécialisé	127.0 / 892	127.0 / 901	+ 0.0 / + 9
Gymnases, écoles de commerce, ECG	225.0 / 5'039	228.0 / 5'134	+ 3.0 / + 95
Plus les élèves frib. au GYB	21.0 / 535	27.5 / 651	+ 6.5 / + 116
Totaux	2'219.0 / 42'097	2'262 / 42'875	+ 41.0 / + 778

1.6 Tableau récapitulatif : nombre de classes et d'élèves

N.B.: Les élèves suivis par les services d'intégration sont inclus dans les effectifs des classes ordinaires.

Ce tableau est à interpréter bien sûr au vu des commentaires qui précèdent (chiffres 1.1 à 1.5) et peut être complété par les informations suivantes:

- **A l'école enfantine**, on constate une augmentation importante de 15.8 classes et de 229 élèves due essentiellement à la partie francophone du canton. Ceci correspond à l'introduction partielle des deux années de l'école enfantine. Pour la partie alémanique, 24 sur 26 cercles scolaires et, pour la partie francophone, 57 sur 81 cercles scolaires auront les deux années d'école enfantine.
- **A l'école primaire**, on compte une augmentation globale de 14.2 classes pour 315 élèves en plus. Les effectifs augmentent dans les deux parties linguistiques du canton. L'effectif moyen prévisible est de 19.3 élèves par classe, ce qui est égal à la moyenne suisse (chiffre de l'OFS pour 2008/09 : 19.3). Tous enseignants primaires confondus, on compte dans le canton 16.2 élèves par équivalent plein-temps (EPT) d'enseignement, alors que la moyenne suisse est de 15.5 élèves par EPT (chiffres de l'OFS pour 2007/08). L'OFS a calculé en 2010 les dépenses de fonctionnement par élève ; pour l'année fiscale 2007 (année scolaire 2006/07), celles-ci s'élevaient à fr. 10'902 dans le canton de Fribourg, contre fr. 12'368 en moyenne en Suisse.
- **Au cycle d'orientation**, il faut relever une nette augmentation du nombre de classes (+ 7.5) et d'élèves (+ 225) dans la partie francophone et une importante diminution du nombre de classes (- 6) et d'élèves (- 211) pour la partie alémanique. On enregistre une augmentation globale de 1.5 classes pour 14 élèves en plus dans le canton.

Pour le canton, l'effectif moyen prévisible est de 20 élèves par classe, ce qui est supérieur à la moyenne suisse qui s'élevait à 18.8 élèves par classe au cours de l'année scolaire 2008/09 (source : OFS). Tous enseignants du secondaire I confondus, on compte dans le canton 13.3 élèves par EPT, alors que la moyenne suisse est de 12.1 élèves. L'OFS a comptabilisé, pour 2007, des dépenses de fonctionnement par élève de l'ordre de

Fr. 14'576 dans le canton de Fribourg et de fr. 16'106 en moyenne en Suisse.

➤ **Au niveau du secondaire du deuxième degré**, comme déjà indiqué plus haut, l'augmentation des effectifs est essentiellement due à la croissance démographique ainsi qu'à l'ouverture de deux classes Passerelle maturité professionnelle - hautes écoles universitaires, désignée communément par l'appellation Passerelle Dubs. L'OFS a comptabilisé, pour 2007, des dépenses de fonctionnement par élève des écoles de maturité de l'ordre de fr. 15'510 dans le canton de Fribourg et de fr. 18'979 en moyenne en Suisse.

➤ **Intégration** : les élèves suivis par les services d'intégration (cf. 1.4 Enseignement spécialisé) sont inclus dans le tableau récapitulatif.

Au total, ce sont ainsi 41.5 classes supplémentaires (35 sans le GYB, dont 16.3 pour l'école enfantine) qui sont ouvertes pour l'ensemble des degrés d'enseignement. Si l'on exclut en plus le cas particulier des classes enfantines (introduction de deux degrés), le chiffre obtenu, 18.7 classes, est inférieur à celui de la rentrée précédente (46.4 classes sans le GYB). Les chiffres des années précédentes étaient les suivants : 2009 (+13.6), 2008 (+10.6), 2007 (+11.65), 2006 (+21.8), 2005 (+20), 2004 (+43), 2003 (+17.5), 2002 (+16) et 2001 (+15).

2. Tendance pour les années futures

La Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport se base sur une enquête qui est conduite chaque année en juin - juillet auprès de toutes les communes du canton, afin de connaître le nombre d'enfants résidants qui vont entrer à l'école enfantine au début de cette année scolaire et les suivantes.

Cette prospective permet de dégager une tendance pour les années futures, mais ne saurait être parfaitement exacte. En effet, elle ne peut tenir compte d'éléments externes tels que l'entrée retardée à l'école enfantine, les redoublements et les mouvements migratoires.

L'évolution démographique du canton est marquée par une très légère augmentation du nombre des naissances et, simultanément, particulièrement dans certaines régions, par l'arrivée d'habitants en provenance d'autres cantons ou de l'étranger. Globalement, contrairement à certains cantons qui connaissent une baisse, la stabilisation des effectifs est confirmée.

Jusqu'à la fin de l'introduction des deux années de l'école enfantine, en 2013/14, le nombre d'élèves de ce degré sera toujours en augmentation. Pour l'école primaire, on constate une augmentation bien marquée dans la partie francophone comme dans les années précédentes. Cette augmentation est similaire et nouvelle dans la partie alémanique. Ceci a pour conséquence une augmentation des effectifs au cycle d'orientation pour les années suivantes dans les deux parties linguistiques du canton.

3. Situation de l'emploi

3.1 Ecole enfantine et primaire

La Haute Ecole pédagogique a délivré, lors de la session d'examen d'automne 2010 et d'été 2011, 78 diplômes d'enseignement pour les classes enfantines et primaires : 51 pour la section francophone et 27 pour la section alémanique 4 personnes ont obtenu un titre bilingue. Une vingtaine d'étudiants passeront leurs examens finals à la session d'automne 2011.

202 postes d'enseignement (136 dans la partie francophone et 66 dans la partie alémanique) ont été mis au concours dont environ la moitié à plein temps.

Les postes sont, dans la plupart des cas, occupés par des enseignants et enseignantes titulaires des diplômes requis. Cette année, les candidats se sont fait plus rares et il a fallu parfois procéder à plusieurs mises au concours successives pour un même poste.

3.2 Cycle d'orientation

71 postes ont été mis au concours (50 dans la partie francophone et 21 dans la partie alémanique) dont le tiers environ à plein temps.

La pénurie d'enseignants diplômés pour ce degré persiste, tout particulièrement dans le domaine des langues étrangères et de l'économie familiale. Les CO ont pu engager plusieurs personnes détentrices de diplômes pour le degré secondaire supérieur. Ils ont également dû faire appel à des étudiants achevant leur formation pédagogique ou à d'autres personnes qui seront engagées pour une durée limitée.

Plusieurs enseignants primaires expérimentés vont enseigner dès la rentrée dans les classes de développement ou des classes à exigences de base. Ils se sont engagés à suivre en parallèle une formation complémentaire d'enseignant généraliste auprès de l'Université de Fribourg.

3.3 Ecoles du secondaire supérieur

27 postes ont été mis au concours dont 5 à plein temps. La plupart des nouveaux engagés sont porteurs des titres requis ou en passe d'obtenir leur diplôme d'aptitude à l'enseignement.

4. Principales nouveautés de la rentrée

4.1 Dossiers transversaux francophones et alémaniques

Les principales nouveautés de la rentrée sont signalées dans les paragraphes suivants en fonction des différents degrés de la scolarité. Quelques points plus transversaux méritent d'être préalablement évoqués ci-dessous:

- **L'avant-projet de loi sur la scolarité obligatoire** fera l'objet de deux tables rondes portant sur les sujets plus particulièrement discutés lors de la consultation organisée en 2010. Les résultats de cette procédure de consultation ont été présentés en juin 2011 lors d'une conférence de presse; l'entier des prises de position est déposé sur le site internet de la Direction. Une fois apportés les derniers correctifs, l'avant-projet de la loi sera soumis au Conseil d'Etat, qui saisira ensuite le Grand Conseil de ce dossier.
- **Le Plan d'étude romand (PER)** a été adopté par la Conférence intercantonale de l'instruction publique (CIIP) le 27 mai 2010. Emanation prioritaire de la Convention scolaire romande entrée en vigueur le 1^{er} août 2009, le plan d'études vise l'harmonisation des objectifs et des contenus des apprentissages des élèves romands.

Pour mémoire, la Convention scolaire romande, qui s'inscrit dans l'Accord cadre intercantonal suisse sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire (HarmoS), fixe le début de la scolarisation, définit la structure de l'école, contraint les cantons à élaborer un plan d'études pour chaque région linguistique et à recourir à des moyens d'enseignement agréés. La Convention fixe également des objectifs de coopération pour la formation initiale du corps enseignant et des cadres des Services de l'enseignement, pour l'élaboration d'évaluations communes au niveau romand, le tout sous un contrôle parlementaire dûment institué. Ainsi, l'introduction du Plan d'études romand devient effective à la rentrée scolaire 2011, au niveau de l'école enfantine, de la 3^e P et de la 1^{re} CO.

Pour les années suivantes, selon le plan ci-dessous:

- rentrée 2012/13: 1P, 4P et 2^e CO
- rentrée 2013/14: 2P, 5P et 3^e CO
- rentrée 2015/16: 6P

La formation des enseignants, qui a fait suite à celle des cadres du Service de l'enseignement obligatoire, s'est déroulée au cours de l'année scolaire 2010/11, en trois temps distincts. D'abord, d'octobre à décembre, une approche générale destinée à l'ensemble des 2'700 enseignants de la scolarité obligatoire afin de lancer la dynamique générée par l'utilisation de ce nouveau plan d'études. Ensuite, de janvier à mars, les enseignants directement concernés par cette rentrée scolaire ont pris connaissance de manière plus précise des contenus détaillés des différentes disciplines. Enfin, d'avril jusqu'à et y compris l'été 2011, un travail d'affinement et de planification a été conduit dans les établissements scolaires, sous l'impulsion des collaborateurs pédagogiques et des cadres du SEnOF (responsables d'établissement et inspecteurs scolaires au degré primaire, directions au niveau des CO).

L'objectif prioritaire de cette opération à grande échelle n'est pas de chambouler le travail effectué à ce jour, en faisant table rase de tout ce qui a été construit et élaboré au cours des dernières années. Il s'agit, bien au contraire, de chercher à articuler au mieux les démarches pédagogiques conduites à ce jour en les inscrivant ou en les profilant sous l'angle nouveau des objectifs à atteindre tels qu'ils sont définis dans le plan d'études romand. Si, globalement, les contenus des différents domaines d'apprentissage et des compétences à développer sont stabilisés et ne subissent pas de changements notoires, l'enseignant pourra, plus facilement que par le passé, situer le degré d'acquisition des savoirs en rapport à des attentes fondamentales définies pour l'ensemble des élèves. Au travers des apprentissages dans les différentes disciplines, le PER encourage l'enseignant

à rendre plus explicites les démarches visant le développement de capacités transversales (communication, collaboration, stratégies d'apprentissage, pensée créatrice, démarche réflexive). Une autre nouveauté incluse dans le PER concerne les thématiques de la Formation générale (utilisation des médias, santé et bien-être, choix et projets personnels, vivre ensemble et exercice de la démocratie). Elles concernent des apprentissages présents à l'école depuis longtemps, mais pour lesquels les démarches sont désormais mieux structurées et plus systématiques, tant au degré primaire qu'au cycle d'orientation.

Une brochure de présentation sera élaborée par le secrétariat général de la CIIP, afin de mieux faire connaître le PER auprès des parents, des instances directement concernées par l'école et auprès du grand public.

➤ La partie alémanique du canton participe au projet «**Lehrplan 21**». Les travaux au niveau des cantons suisses alémaniques battent leur plein. Le canton de Fribourg est l'un des sept cantons qui participent parallèlement au projet de développement d'un programme d'études distinct pour l'enseignement du latin. Le calendrier prévoit que l'introduction d'un nouveau «Lehrplan 21» puisse s'effectuer progressivement à partir de la rentrée scolaire 2014/15.

➤ **Poursuite de l'introduction de la deuxième année d'école infantine**

L'école infantine à deux degrés a été introduite pour la première fois à l'automne 2009 dans 26 cercles scolaires francophones et 22 de la partie alémanique du canton, en 2010 dans 23 cercles scolaires francophones et 2 cercles scolaires alémaniques. Cet automne, 8 cercles scolaires mettront en oeuvre cette nouvelle organisation de l'école infantine (EE). Ainsi, la quasi totalité des cercles scolaires alémaniques et plus du 70% des cercles francophones (57 sur 81) ont donc réalisé l'opération «nouvelle EE».

Pour assurer cette introduction dans les meilleures conditions possibles, une troisième session de formation destinée aux enseignantes qui conduisent les classes EE est mise sur pied, d'abord sous forme de cours d'été (du 11 au 14 juillet), puis par d'autres séances planifiées durant l'année scolaire en forme de prolongement et d'approfondissement.

➤ **Le projet pilote « classe multi-âges » (Basisstufe)** se poursuit dans les cercles scolaires de Barberêche, Kerzers/Fräschels et Morat après la fin du projet intercantonal de développement « Education et formation à l'école infantine et dans les petits degrés ». Il s'agit de gagner un savoir-faire supplémentaire par rapport à une possible extension de ce modèle, en lien avec la nouvelle loi scolaire.

➤ **Le projet HAE (HarmAdminEcoles)**, qui vise l'harmonisation des systèmes d'information pour la gestion administrative des écoles, publiera d'ici la fin de cette année 2011 un appel d'offres public pour l'acquisition d'une solution destinée à couvrir une grande partie des besoins en matière informatique du périmètre concerné.

Parallèlement, le Conseil d'Etat adressera peu après le début de la rentrée scolaire un message au Grand Conseil avec un projet de décret concernant le crédit d'engagement nécessaire à la poursuite du projet.

➤ Le Grand Conseil a approuvé en automne 2010 le **Concept cantonal pour l'enseignement des langues**, libérant ainsi les travaux de mise en oeuvre. Le concept prévoit trois axes et contient neuf propositions: quatre d'entre elles concernent l'intensification de mesures et orientations existantes, dans lesquelles cinq autres nouveautés sont proposées: sensibilisation précoce des enfants à l'apprentissage des langues, cours d'anglais depuis la 5^e primaire, utilisation systématique du portfolio des langues, séquences d'enseignement dans la L2 comme formation de classes bilingues, tout d'abord au CO. Le troisième axe consiste à améliorer les conditions d'enseignement (plus de soutien et d'encadrement, mise à disposition de ressources pédagogiques, encouragement de la formation continue).

Les points principaux de la mise en oeuvre se portent sur l'introduction d'une nouvelle méthode de français dans la partie alémanique de Fribourg, l'intensification des activités d'échange, la conduite des premières expériences d'enseignement bilingue aux CO de La Tour-de-Trême et de Morat et le lancement

de la période de préparation à la généralisation de l'anglais en 5P et 6P par une phase pilote conduite dans trois cercles scolaires moratois (pt 4.2.1 ci-dessous). Par ailleurs, dans le cadre d'un projet qui est financé par l'Office fédéral de la culture, un modèle de coopération est élaboré entre les enseignants de langue et de culture de leur lieu d'origine et les enseignants de classes ordinaires. L'apprentissage à se connaître mutuellement a pour but d'accroître l'appréciation de la langue première des élèves et de s'intégrer dans la vie quotidienne.

➤ **Concept cantonal de santé à l'école:** le projet de concept élaboré par un groupe de travail conjoint DICS – DSAS inclut désormais la dernière partie, soit celle de la révision de l'organisation de la médecine scolaire. Ce projet a nécessité des études complémentaires ; il est désormais inclus dans le futur concept de santé à l'école. Les deux textes seront soumis en automne 2011 à une large consultation. Il est à noter que les propositions qui y sont contenues s'articulent avec les nouveaux plans d'études francophones et alémaniques ainsi qu'avec le programme cantonal de santé et de prévention.

➤ **Mesures de suivi des élèves présentant de graves difficultés de comportement (mesures SED)**

Pour rappel, le dispositif comprend 3 types de mesures : le soutien interne aux établissements, les classes relais et l'unité mobile. La situation du personnel des Classes Relais pour la rentrée 2011 reste inchangée. L'équipe éducative composée d'éducateurs spécialisés, de maîtres sociaux professionnels, d'enseignants et d'un psychologue représente l'équivalent de 8.4 plein temps.

Le changement le plus significatif concerne les locaux des CR de Bulle. En effet, ayant reçu la résiliation du bail actuel pour le 31 juillet 2011, la Classe Relais du Sud va occuper pour l'année scolaire 2011/12 des locaux provisoires à la route du Vieux-Pont à Bulle. Ceci en attendant de pouvoir déménager dans les locaux définitifs aux anciens Arsenaux de Bulle, qui seront mis à leur disposition au plus tôt en juillet 2012. L'Unité Mobile commencera l'année scolaire avec un collaborateur germanophone à 80%, un collaborateur bilingue à 70%, deux collaboratrices francophones à 70% chacune et un responsable à 100%. Un poste germanophone à 80% est encore à repourvoir. L'objectif de l'Unité Mobile est d'offrir toujours plus de soutien éducatif répondant aux besoins exprimés par les responsables scolaires, avec des prises en charge d'élèves présentant des difficultés de comportement, dans et hors de la classe, tout en continuant à apporter soutien et conseil aux enseignants ou aux établissements lorsque ces derniers en ressentent le besoin.

➤ **Fri-tic:**

L'année scolaire 2011/12 verra la fin de la formation du corps enseignant des écoles spécialisées à l'intégration des médias et TIC dans l'enseignement.

Le Centre fri-tic a été chargé de gérer la formation aux compétences MITIC dans le cadre de la démarche générale de la future introduction du PER au début de l'année scolaire 2011/12.

Parallèlement, il intensifiera son offre de conseil et d'accompagnement des écoles pour leurs équipements informatiques (nouvelles technologies, tableaux blancs interactifs, etc.).

Le Centre fri-tic poursuivra l'encadrement des personnes ressources, notamment en lien avec la veille documentaire pour Friportail (portail de ressources pédagogiques).

4.2 Enseignement obligatoire - partie francophone

4.2.1 Ecole enfantine et primaire

➤ **Conduite d'établissement**

La mise en place d'une structure de pilotage des établissements primaires a connu un moment fort à fin 2010 avec la remise des certificats à la première volée de formation organisée à Fribourg par les instances romandes (FORDIF = formation romande des cadres de l'enseignement). 56 nouveaux responsables d'établissement (=Re) ont vu leur travaux certifiés. La volée suivante, qui a débuté en janvier 2011, est suivie par 10 candidat-e-s.

Cette rentrée scolaire voit le dispositif se renforcer sur deux plans : d'une part, de nouveaux Re viennent rejoindre les nombreux responsables déjà en fonction et, d'autre part, le rattachement à une plus grande entité des petits cercles scolaires ne remplissant pas les conditions posées dans le texte d'orientation de la DICS (au moins 7 classes) permettra d'assurer un pilotage coordonné, un travail pédagogique concerté et la mise en place commune des principales activités liées à l'école, notamment dans les domaines culturel, sportif et de la santé (promotion et prévention) sous l'impulsion d'un responsable d'établissement. Au travers de cette démarche structurelle assurant une meilleure synergie des forces en présence et évitant l'isolement des petites écoles, le Service de l'enseignement obligatoire vise une plus grande efficacité de l'exercice du leadership sur le lieu même des établissements scolaires.

Les décharges attribuées ont à nouveau pu être augmentées, ce qui fait qu'un Re à plein temps est désormais libéré de son enseignement pour une part allant de 25% à près du 50%, selon la taille et le profil de l'établissement scolaire. Pour rappel, le pilotage d'un établissement scolaire touche aux différentes facettes de la vie scolaire, en particulier sur les aspects de la conduite pédagogique. A cette fin, les dernières écoles ont pris part au séminaire d'été destiné aux écoles développant un projet pédagogique.

➤ **Apprentissage de la langue maternelle**

«Grindelire» et «Que d'histoires», deux moyens d'apprentissage de la lecture-écriture sont introduits dans les classes de 1P en automne 2011. Suite à leur présentation, les enseignants/es de tous les cercles scolaires francophones se sont concertés et n'ont retenu qu'un seul moyen par établissement scolaire. Deux séances sont planifiées durant l'année scolaire 2011/12 pour accompagner leur mise en œuvre.

Pour les degrés 3P-6P, l'aménagement de la collection «Mon manuel de français»/Retz est terminé. Celui de la collection «L'île aux mots»/Nathan est en cours d'achèvement. Le canton de Fribourg se positionnera dans le courant de l'année scolaire à venir sur le choix à effectuer en vue d'une première introduction en 3P à l'automne 2012.

En collaboration avec fri-tic, un site français-friportail est à disposition des enseignants. Diverses ressources et documents utiles à l'enseignement du français y sont déposés, notamment dans le domaine de l'expression en fonction des genres textuels et de l'apprentissage de la lecture-écriture.

Une épreuve de référence que passent tous les élèves de 4P est prévue en juin 2012.

➤ **Anglais expérimental en 5P-6P et formation des enseignants**

Rappel: l'enseignement de l'anglais (L3) sera introduit dès la rentrée scolaire 2013/14 dans l'ensemble des classes de 5P du canton de Fribourg, à l'instar des autres cantons romands (CIIP) et à raison de 2 unités d'anglais par semaine.

Les moyens choisis pour l'ensemble des élèves romands sont ceux édités par «Cambridge University Press», à savoir la collection «More», actuellement en cours d'adaptation; ceux prévus pour la 5P ont été édités et seront expérimentés dès cet automne dans 4 classes primaires de la région de Morat.

Il n'y aura pas d'unités supplémentaires dans la grille-horaire de 5-6P, mais une adaptation de la grille actuelle, adaptation elle-même provisoire, à savoir:

En 5 P: diminution de 0.5 unité pour l'enseignement biblique (ENBIRO), le français, les mathématiques et en AC/dessin;

En 6 P: diminution de 0.5 unité pour l'enseignement biblique (ENBIRO), les mathématiques, en AC/dessin et en éducation musicale.

Une décision définitive concernant la grille-horaire sera prise à la suite de la phase expérimentale.

Formation des enseignants

Pour les enseignants désireux de conduire cet enseignement dès 2013, il est demandé que la personne ait une base linguistique de niveau First ou équivalente et qu'elle suive une formation didactique spécifique en lien avec les moyens retenus. La formation linguistique est de la responsabilité de l'enseignant; ces dernières années des offres intéressantes ont été proposées par le service de la formation continue de la HEP, qui a, par ailleurs, également été mandatée par le Service de l'enseignement obligatoire pour l'organisation de la

formation didactique. Celle-ci devrait durer entre 20 et 30 heures, en partie le mercredi après-midi et le reste sur le temps libre. Une première session débutera dans le courant 2012 et concernera prioritairement les personnes chargées de cours d'anglais en 2013 déjà.

Une enquête conduite auprès de tous les établissements scolaires du canton a fourni des indications précieuses concernant les besoins en enseignants d'anglais. Près de 200 enseignants actuellement en fonction se déclarent prêts ou intéressés à cet enseignement ; dans la très grande majorité des établissements il sera possible de procéder à des roades internes, sans devoir faire appel à des forces extérieures.

› Enseignement des mathématiques

Conformément à la décision de mise en oeuvre du Plan d'études romand dès l'automne 2011, chaque enseignant-e de l'école enfantine et de 3P rédige une planification individuelle lui permettant d'avoir une vue d'ensemble des objectifs d'apprentissages prévus par le PER.

Les moyens d'enseignement de mathématiques mis à la disposition des élèves et des enseignants du canton de Fribourg ont été enrichis, pour les élèves de 3P d'un nouveau fascicule intitulé «Fiches de devoirs». Ces fiches, réunies sous forme d'un cahier, permettront à l'élève de consolider des connaissances ayant fait l'objet d'un apprentissage en classe. Il poursuit aussi le but de maintenir une relation entre l'école et la famille.

› Géographie FR - environnement - sciences naturelles

Dès la rentrée 2011, les enseignants de 3-4P bénéficieront d'un nouvel ouvrage bilingue de géographie régionale, «Nourri-cultures» qui leur permet d'aborder le thème de l'agriculture fribourgeoise dans leur classe. Ce moyen est intégré à la collection GEO|FR, destinée à s'enrichir encore dans les années à venir. Au niveau romand, sous mandat de la CIIP, le canton de Fribourg participe à un groupe d'experts réalisant l'adaptation du classeur «Connaissance de l'environnement» destiné aux élèves de l'école enfantine et des deux premières années primaires. Parallèlement, un auteur issu du canton travaille à l'élaboration des futurs moyens de géographie romands 3P à 6P sous l'égide de la CIIP.

Les efforts ont été poursuivis dans la promotion de sites à vocation pédagogiques mettant en contact les élèves et le milieu naturel: la gravière de Ménières (Broye), le marais des Gurles (Gruyère), le sentier du Flon (Glâne) et la plantation de haies (zone paysagère du Moyen Pays) ont bénéficié du soutien actif du SEnOF en collaboration avec des institutions privées ou d'autres Services de l'Etat (Bureau de Protection de la Nature et du Paysage...).

› Education musicale

Durant l'année scolaire 2010/11, des visites en éducation musicale ont eu lieu en 3P et à l'EE. Elles ont permis de rencontrer des enseignantes et enseignants afin d'échanger à propos des pratiques actuelles mais aussi de percevoir les questionnements et attentes liés aux journées d'introduction du PER.

Durant la prochaine année scolaire, de nouvelles ressources sur le site www.friportail.ch sont prévues. Ces ressources s'adresseront aux trois cycles et chercheront à enrichir le répertoire de chants, accompagnés d'activités pédagogiques en lien avec le PER.

› Formation à la médiation scolaire

Une nouvelle volée de formation à la médiation en milieu scolaire débute à la rentrée 2011. D'une durée de deux ans, elle sera composée, comme les précédentes, d'enseignants provenant des différents degrés de l'école fribourgeoise : école enfantine/primaire (6 candidats), cycle d'orientation (9 candidats), écoles du secondaire II général (3 candidats), et professionnel (4 candidats). Nouveauté pour cette volée : alors que les volées précédentes étaient placées sous la responsabilité scientifique de l'institut de formation professionnelle (IFFP), celle-ci le sera sous l'égide de la HEP-FR qui profilera cette formation en terme de crédits ECTS sous le label d'un CAS.

4.2.2 Cycle d'orientation

> Nouveaux plans d'études

Le PER est introduit en 1^{re} année du CO. Le travail de préparation de toute l'année scolaire 2010/11 se concrétise par la mise en œuvre du PER dans toutes les disciplines.

De nouveaux moyens d'enseignement de math et de français accompagnent cette introduction.

> Français

«L'atelier du langage» qui équipera élèves et enseignants a été retenu principalement pour ses qualités didactiques, sa clarté (présentation des notions, tableaux de synthèse, rappel de l'essentiel,...) ainsi que pour la place réservée à l'entraînement des notions et le lien constant avec la lecture et l'écriture. Ce manuel (collection française) a été adapté pour la production d'une édition romande avec une terminologie unifiée sur tout le territoire de la Suisse romande.

Le sommaire est construit de la manière suivante:

1. Enonciation et texte
2. Grammaire de la phrase et de ses constituants
3. Vocabulaire, orthographe et conjugaison

Après une leçon, des exercices permettent d'atteindre les objectifs et d'affiner les notions. « L'atelier du langage » propose à l'élève de construire sa représentation de la langue à partir de ses observations, de manière simple, claire et progressive. En conclusion de chapitre, un atelier de lecture/écriture permet de mobiliser les notions acquises dans un travail de production. Un développement oral est parfois proposé. Il est à noter que les exercices reposent très largement sur des textes d'auteurs. Le livre du maître propose des itinéraires de découverte à travers plusieurs extraits d'un même ouvrage. Notons enfin que « L'atelier du langage » fournit des pistes pour construire de véritables séquences didactiques reposant sur les genres de textes : ce sera donc à l'enseignant d'opérer le choix des extraits, d'établir la progression et le matériel pédagogique dans le cadre des orientations cantonales.

> Mathématiques

A la suite de l'adoption du nouveau plan d'études romand (PER) ainsi que sur la base d'une enquête menée auprès de tous les enseignants romands, la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) a mandaté un groupe composé de représentants de chaque canton afin de modifier et de réaménager en profondeur les moyens Mathématiques 7-8-9 utilisés dans les classes du CO depuis 2003.

La rentrée scolaire 2011/12 verra donc l'arrivée d'un nouveau moyen d'enseignement des mathématiques en 1^{re} CO, *Mathématiques 9^e*. Cet ouvrage répond aux principes suivants: un ouvrage romand unique, assurant la verticalité des contenus sur toute la scolarité obligatoire, structuré et organisé par année scolaire, couvrant les trois niveaux de compétences du PER et permettant aux enseignants de varier les approches pédagogiques. La collection se compose d'un livre de l'élève transmissible, d'un fichier de l'élève non transmissible, dans lequel ce dernier peut écrire, d'un outil théorique appelé Aide-mémoire et de ressources électroniques pour l'enseignant.

Les années scolaires suivantes verront l'arrivée des ouvrages pour la 2^e CO (*Mathématiques 10^e*) puis pour la 3^e CO (*Mathématiques 11^e*).

> Apprentissage des langues

Projets d'intégration intensive de l'allemand dans deux écoles du CO francophone, à Morat et à La Tour.

Pour le CO de La Tour-de-Trême: le projet propose une classe «PG Allemand +» dès la 1^{re} année; les mathématiques (4 h), le sport (2h) le AV/AC (2h) seront enseignés en allemand. Le projet vise la poursuite des études au gymnase en filière bilingue.

Beaucoup d'inscriptions; tirage au sort pour constituer la classe.

Pour le CO de Morat: dans la 3^e PG, deux disciplines seront enseignées en allemand: économie familiale et sport.

➤ **Stratégies d'apprentissage**

Le cycle d'orientation francophone continuera en 2011/12 à mettre l'accent sur l'acquisition de stratégies d'apprentissage par les élèves. Des modules de formation continue en lien avec le classeur « Stratégies d'apprentissage » seront mis sur pied pour les enseignants.

➤ **Vers le secondaire II et la formation professionnelle**

Le CO poursuit dans sa démarche visant à garantir la meilleure transition possible avec le secondaire 2, notamment avec la formation professionnelle. Grâce au Case management, un accompagnement complétant l'orientation professionnelle est offert dès le début de la 2e année aux élèves en risque de difficulté pour leur prochaine entrée en apprentissage.

➤ **Formation d'enseignant généraliste en classe à exigence de base pour le CO**

Treize enseignants provenant pour la plupart de l'école primaire (ancien diplômé de l'Ecole normale), au bénéfice d'une solide expérience de l'enseignement, notamment dans les derniers degrés de l'école primaire, sont engagés dès la rentrée et pour deux ans dans une formation mise sur pied par le CERF (Centre d'enseignement et de recherche de l'université pour les enseignants du secondaire I et II). Cette formation principalement basée sur le français et les mathématiques, comptant 40 crédits ECTS, sera pour partie greffée sur les cours existant de l'université et pour partie mise sur pied spécialement pour ce type d'enseignement, notamment dans le domaine de la psycho-pédagogie de l'adolescence.

➤ **Changements au niveau des directions d'école**

Finalement, on signalera les changements intervenus dans les directions d'écoles, où Mme Marika Odermatt-Codutti est remplacée au CO de Morat par Sébastien Ducrest et au CO de Marly où Michel Pittet est remplacé par Hassan Bugnard.

4.3 Enseignement obligatoire – partie alémanique

4.3.1 Thèmes transversaux de la scolarité obligatoire

➤ Dans le cadre du **projet linguistique intercantonal Passepartout – Langues étrangères à l'école publique** (www.passepartout-sprachen.ch), la nouvelle méthode de français «Mille feuilles» est introduite dans toutes les classes de 3^e primaire. Le deuxième projet important se porte sur l'introduction de l'enseignement de l'anglais en 5^e primaire à partir de l'année scolaire 2013/14. Pour cette raison, un essai de la nouvelle méthode d'anglais est effectué dans les cantons participant au projet, auquel trois classes de la partie alémanique de Fribourg répondent présentes. Sur la base des évolutions de l'enseignement des langues étrangères, des ajustements ont été effectués dans le cursus de l'école primaire. Le calendrier ajusté entre en vigueur à partir de l'année scolaire 2011/12 pour les 3^e classes. En 2012/13 sont concernées les 4^e classes, en 2013/14 les 5^e classes et en 2014/15 les 6^e classes. Les caractéristiques suivantes de ce nouveau cursus sont importantes: l'attribution des leçons reste à 28 unités ; 1 leçon en moins d'allemand en 3^e classe, aucune leçon biblique en 5^e et 6^e classe; départ avec 3 leçons de français en 3^e classe, pour un total de 9 leçons jusqu'à la fin de la 6^e classe; 2 leçons d'anglais en 5^e et 6^e classe. Un élargissement des profils de compétences des enseignants avec des offres de formation continue et des ajustements correspondants dans la formation de base des enseignants se poursuit. Le programme d'études commun en français et en anglais a été achevé avec succès et peut être maintenant mis en œuvre.

➤ Le concept de qualité „Gemeinsam eine qualitätsvolle Schule gestalten“ («**Ensemble vers une école de qualité**») pour les degrés de l'école enfantine, de l'école primaire et du cycle d'orientation est introduit et mis œuvre sur le terrain des écoles, en étroite collaboration avec l'inspectorat. Un accent est mis sur l'évaluation des performances des élèves. De nombreuses aides à la pratique ont été mises sur pied et des

formations continues internes à l'école ont été effectuées. Le thème „Prüfen, Korrigieren und Bewerten“ («Examiner, corriger et évaluer») reçoit une attention particulière.

- Le développement **des points de convergence** (Treffpunkte), au cours desquels des enseignant(e)s de l'école primaire et du cycle d'orientation échangent au sujet de thèmes pédagogiques ou liés aux branches, se poursuit.
- Le processus de transfert de l'école primaire au cycle d'orientation a été retravaillé et est mis en œuvre pour la première fois durant l'année scolaire 2011/12. La transparence et la traçabilité peuvent être augmentées grâce aux nouveautés. Les quatre éléments réglementaires suivants ont la même importance: la suggestion de l'enseignant(e), les notes, la suggestion des parents et le test comparatif.

4.3.2 Ecole enfantine et école primaire

- La mise en œuvre du nouveau concept de qualité comme une partie intégrante de la culture de direction et de la culture scolaire se trouve au centre de la formation continue des **directeurs et directrices d'école**.
- Dans le cadre de **l'encouragement à la lecture**, le projet «Zeitung in der Schule» (Zisch) («Le journal à l'école») se poursuit pour la troisième fois. Zisch est un projet des «Freiburger Nachrichten», qui permet aux classes participantes d'utiliser le journal comme moyen d'enseignement pendant 12 semaines. Par ailleurs, les élèves ont la possibilité d'écrire leurs propres textes pour le journal. En revanche, le concours de lecture ouvert aux élèves des classes de 5^e primaire se poursuit en collaboration avec le centre didactique alémanique de la HEP.
- Des précisions sont adoptées comme mesure de mise en œuvre du concept cantonal des langues, de telle sorte que l'encouragement de la langue dans les petits degrés, en particulier pour les enfants de langue étrangère puisse être intensifié et développé.
- Compte tenu de la nouvelle conception de l'intégration, deux organismes existants (le forum pour les éducateurs et les éducatrices spécialisés et le groupe de travail pour les enfants ayant des besoins spéciaux) sont renforcés et des tâches élargies leur sont confiées.

4.3.3 Ecole du cycle d'orientation

- Après **l'évaluation externe** des six écoles de Gurmels (Cormondes), Düringen (Guin), Murten (Morat), Wünnewil, Fribourg et Plaffeien (Planfayon), deux nouvelles écoles effectueront le même exercice cette année, soit le CO de Tafers (Tavel) et le CO de Kerzers (Chiètres). Ainsi, le premier cycle d'évaluation complet, qui a été effectué par chacune des huit écoles, sera terminé.
- Compte tenu de la nouvelle méthode de français «Mille feuilles», qui est testée depuis deux ans à l'école primaire et généralisée à partir de la 3^e primaire, des travaux préliminaires importants sont atteints sur le plan de la conception et de la formation continue, afin que le nouveau matériel pédagogique s'intègre parfaitement au cycle d'orientation.

4.4 Enseignement spécialisé

Les travaux du groupe de travail mandaté en 2007 pour élaborer le concept cantonal de l'enseignement spécialisé, suite à l'entrée en vigueur de la RPT, arrivent à terme. Neuf des sous-groupes ont remis leur rapport final. Le concept sera finalisé d'ici la fin de l'année et soumis à consultation dès le début de l'année 2012.

Dès la rentrée scolaire 2011, tous les logopédistes, psychologues et psychomotriciens du canton seront formés à la CIF (Classification internationale du Fonctionnement, du handicap et de la santé) qui sous-tend l'Accord intercantonal et le futur concept cantonal.

4.5 Enseignement secondaire du deuxième degré

—
Au secondaire 2, deux nouveautés essentielles caractérisent l'année scolaire 2011/12. La première consiste dans l'ouverture au Collège St-Michel de deux classes Passerelle maturité professionnelle - hautes écoles universitaires, désignées communément par l'appellation Passerelle Dubs.

Placé sous la responsabilité de la Commission suisse de maturité, l'examen complémentaire, permettant aux titulaires d'une maturité professionnelle fédérale d'être admis dans les hautes écoles universitaires, existe au niveau suisse depuis le printemps 2005. En 2009 et 2010, la DICS et la DEE avait donné le mandat à la Fondation des cours d'introduction aux études universitaires en Suisse (CIUS), par un contrat de prestations, d'offrir le cours préparatoire à l'examen complémentaire. Comme la Fondation des CIUS cesse son activité en septembre 2011, le Conseil d'Etat a décidé, dans sa séance du 1er mars 2011, d'offrir au Collège St-Michel dès la rentrée 2011 la formation passerelle permettant l'accès aux hautes écoles universitaires. Le canton demandera à la Commission suisse de maturité la reconnaissance de cette formation afin de délivrer le titre. Ainsi, les étudiant-e-s n'auront plus à passer l'examen complémentaire organisé par le Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche.

Afin de répondre aux exigences du plan d'études édicté par la Commission suisse de maturité, la formation prévue comprendra 22 heures hebdomadaires: 4 heures de langue 1, de langue 2 et de mathématiques, 6 heures de sciences expérimentales (biologie, chimie, physique) et 4 heures de sciences humaines (histoire, géographie). Le choix de la langue entre l'anglais ou l'allemand, respectivement le français ne sera pas donné. Ainsi, pour tenir compte du bilinguisme de notre canton, la langue 2 sera la langue partenaire. Les cours seront dispensés par demi-journée, ce qui permettra aux étudiants, pendant l'autre demi-journée, de préparer leurs leçons, voire de financer leurs études par un travail à temps partiel.

La seconde nouveauté concerne l'Ecole de commerce. En effet, la rentrée 2011 est la première à se faire selon les nouvelles prescriptions de la Confédération. Le projet « Avenir des écoles de commerce » entre donc sa phase de concrétisation. Selon le modèle retenu, les écoles de commerce à plein temps sont destinées à des élèves qui visent la maturité professionnelle commerciale. Les conditions d'admission ont donc été modifiées en ce sens. Après trois ans d'une formation en école, qui comprend aussi bien des éléments de culture générale que de pratique professionnelle, les élèves feront un stage d'une année en entreprise. Les premiers CFC d'employé-e de commerce et maturités professionnelles commerciales selon la nouvelle réglementation seront ainsi délivrés en juin 2015.

Au niveau des infrastructures, on signalera la poursuite du chantier du nouveau Collège de Gambach. Les nouveaux bâtiments seront ainsi disponibles dès l'automne 2012, selon l'échéancier prévu. Ensuite les travaux se poursuivront par la réfection de l'ancien bâtiment de Gambach. La fin des travaux est planifiée pour la rentrée scolaire 2013.

Quant à l'agrandissement du Collège du Sud, rendu urgent par la démographie du Sud du canton, la DICS demandera cet automne au Grand conseil d'approuver le décret qui permettra la réalisation de ce projet.